

CTL du 4 octobre 2017

Déclaration liminaire des élus CGT

Monsieur le Président,

La CGT tient avant toute chose à revenir sur le contexte national d'attaques contre les travailleurs du privé et du public.

La loi travail et sa mise en place par ordonnances constituent une remise en cause des garanties collectives nationales. Dans la fonction publique, les projets du gouvernement ont la même philosophie.

La CGT dénonce avec la plus grande fermeté l'ensemble de cette politique anti-sociale.

Ainsi, les fonctionnaires sont la cible de la politique d'austérité du gouvernement :

- 120 000 suppressions de postes dont près de 30 000 pour la seule DGFIP !
- Gel du point d'indice et différenciation de sa valeur dans les 3 versants de la Fonction Publique ;
- Rétablissement d'un jour de carence ;
- Restructuration des administrations publiques avec fermetures massives de services ;
- Mobilité interministérielle forcée ;
- Remise en cause des garanties collectives inscrites dans les statuts ;

Pour les citoyens moins de services publics c'est encore plus de précarité !

- Fermetures d'hôpitaux = droit à la santé gratuit pour tous menacé ;
- Des administrations éloignées et injoignables = usagers laissés pour

compte

Le gouvernement Macron nous livre son projet de société : il enlève aux « fainéants », aux « cyniques » et « extrémistes », ce qu'il considère comme des avantages coûteux :

- Liquidation de la sécurité sociale ;
- Réforme des régimes de retraites pour un système par points ;
- Augmentation de la CSG de 1,7 % ;
- Baisse des Allocations logements ...

Et par ailleurs, il poursuit une politique de cadeaux aux plus riches, aux banquiers et au patronat.

A la DGFIP cette politique se traduit par de nouvelles attaques contre les règles de gestions (fusions de RAN, généralisation des affectations ALD, gel de postes, ...). Elle est aussi synonyme de suppressions de postes massives, de fusions de services.

A La DRFIP du Rhône le dernier volet de l'ASR constitue un recul de l'implantation des services publics sur le territoire. Il ne peut en aucun cas être dit comme vous le faites, qu'il a pour objet un meilleur service pour l'utilisateur. Dès le départ, la CGT a dénoncé cette réorganisation et vous en demandez solennellement l'abandon.

De même votre projet de fusion de RAN soulève toujours une forte opposition, c'est pourquoi la CGT vous demande de le retirer.

Nous souhaitons également aborder la situation du dialogue social dans le département. Depuis de trop nombreux mois, sous votre présidence, les CTL sont relégués au rang de chambres d'enregistrement de vos décisions unilatérales.

Le CTL d'aujourd'hui en est encore une fois la démonstration :

La CGT a été obligée de vous réclamer d'inscrire à l'ordre du jour 3 points (SDE, 2042

CPS, Service civique) que vous auriez dû présenter, documents à l'appui, aux élus du personnel. Non seulement vous n'avez pas répondu spontanément à cette obligation mais en plus vous avez rejeté la demande de la CGT. Il a fallu que l'ensemble des élus en fasse une demande conjointe pour que vous souscriviez à cette obligation. En conséquences, l'administration ne nous a fourni aucun document pour présenter la nouvelle organisation du travail.

Par ailleurs au quotidien, les organisations syndicales se font le relais de questions concernant la vie des services. Jusque-là les questions posées par la CGT recevaient une réponse dans un délai raisonnable, par mail voire par contact téléphonique. Ce fonctionnement permettait d'apporter rapidement des réponses aux collègues.

Or, depuis maintenant plusieurs mois, nous constatons que la Direction refuse de nous répondre malgré nos relances.

Cette situation est préjudiciable pour les agents et nous interroge sur l'attitude de la DRFiP. Nous profitons aujourd'hui de ce CT pour dénoncer cet état de fait et demander une explication.

Dans la période, saisi en urgence par des agents du SDE, la CGT vous a demandé l'autorisation d'effectuer une visite de service pour le lendemain. Celle-ci nous a été refusée au motif du délai de dépôt de la demande.

La semaine suivante, une autre organisation syndicale, a obtenu pour le même service une visite sans cette contrainte de délai. Doit-on conclure que votre attitude est différente en fonction de votre interlocuteur ? Nous n'osons pas le croire.

Pour conclure, en réponse à la politique du gouvernement et à la situation à la DGFIP, la CGT appelle les agents à la grève et à la manifestation le 10 octobre et elle s'engage à œuvrer pour la convergence des luttes.

Localement, la CGT appelle les agents de la DRFiP à s'inscrire également dans la journée du 10 octobre pour marquer le rejet de votre gestion.